

UNE STRUCTURE PAROISSIALE RENFORCEE :

Le curé reste pasteur propre et partage la charge paroissiale avec une équipe de 7 personnes

<p>Le curé modérateur</p>	<p>Il est celui qui donne l'impulsion Il est le garant de l'ecclésiabilité de toutes les actions entreprises, au nom de la paroisse, afin qu'elles restent conformes à l'esprit évangélique. <i>L'Evêque peut lui donner la charge d'une ou plusieurs paroisses : en ce cas il en sera le curé doyen.</i></p>
----------------------------------	---

La charge pastorale : les 7 champs de responsabilités de l'équipe composée de 7 personnes

Les responsabilités	Rôle du coordinateur-trice	Missions
Célébrer	La Vie liturgique	Pastorale liturgique et sacramentelle Préparation aux sacrements (mariage, baptême) Funérailles Musique sacrée Art sacré
Enseigner	L'Annonce de la Foi	Enfants, ados, adultes : catéchèse, aumônerie, formation des adultes Catéchuménat Recommançants Pastorale des Jeunes Patrimoine Pastorale de l'Enseignement catholique En lien avec...
Servir	La Diaconie	Pastorale santé Coopération missionnaire Aumônerie prison Pastorale des migrants Secours catholique Comité catholique contre la faim et pour le développement – Terre solidaire Conférences Saint-Vincent de Paul

Gérer les biens	Economiste/comptable	Gestion : élaboration du budget Comptabilité Immobilier Denier
Assurer le secrétariat Et les registres	Secrétaire/notaire	Les registres : actes de baptêmes et des mariages, listes récapitulatives des premières communions, des confirmations, des sépultures Les archives paroissiales Les actes administratifs Le notaire paroissial : notification, compte rendu,...
Coordonner la communication	Délégué-e à la communication	Assurer la visibilité et développer la crédibilité de la paroisse avec : - un journal paroissial - un site internet - des relations avec la presse locale - des annonceurs dominicaux - des photographes
Coordonner les actions de l'équipe	Coordinatrice de l'équipe	Assurer la communication entre l'équipe paroissiale et le curé modérateur Fixer un calendrier paroissial Organiser et animer les sessions de travail de cette équipe Sous la responsabilité du curé modérateur.

La charge pastorale, confiée à une équipe de 7 personnes, est inscrite dans le projet de l'Eglise.
Ces 7 personnes sont :
- nommées par l'Evêque, après avoir été proposées par le curé modérateur, sur la base des propositions des paroissiens
- nommées pour 3 ans, renouvelable 3 fois.
- présentées à la communauté devant laquelle elles feront leur profession de foi.